

DEC180404DR11

Décision portant délégation de signature à M. Yannick CHAMPION, directeur de l'unité UMR5266 intitulée Science et Ingénierie des Matériaux et Procédés (SIMAP), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC170960DAJ du 28 mars 2017 portant nomination de M. Jérôme PARET, aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Alpes (DR11), à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5266 intitulée Science et Ingénierie des Matériaux et Procédés (SIMAP), dont le directeur est M. Yannick CHAMPION ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Délégation est donnée à M. Yannick CHAMPION, directeur de l'unité UMR5266, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T 04 76 88 10 00
F 04 76 88 11 61

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick CHAMPION, délégation de signature est donnée à Mme Pascale ESTEOULE, 1D Grenoble INP, responsable administrative, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, à Mme Claire THOMASSON, TCS CNRS, responsable administrative adjointe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 15 000 € HT, à M. Christophe MARTIN, DR CNRS, et Mme Annie GAGNOUD, DR CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 3.000 € HT.

Article 3

La décision n° DEC171639DR11 du 1^{er} juin 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 24 janvier 2018

Le délégué régional
Jérôme PARET



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T 04 76 88 10 00
F 04 76 88 11 61



**DEMANDE DE SPECIMEN DE SIGNATURE
POUR ÉTABLIR LES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE**

Je soussigné(e), Yannick CHAMPION

E-mail : yannick.champion@simap.grenoble-inp.fr

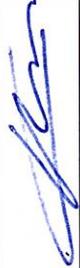
, Directeur de l'unité : SIMAP

Code Unité : UMR 5266

Intitulé : Science et Ingénierie des Matériaux et Procédés

Adresse : 1130 rue de la piscine BP75 38402 ST MARTIN D'HERES cedex

- ❖ **Sollicite une délégation de signature pour moi-même et les agents proposés ci-après, au nom du Délégué régional Alpes du CNRS, ordonnateur secondaire :**
- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié à la date de signature de l'acte (soit 135 000 HT au 01/01/2016), dans la limite des crédits de l'unité,
 - et les ordres de missions ainsi que les bons de transport afférents, présentés aux agences agréées par la Délégation Alpes (possibilité ouverte aux seules unités équipées de GESLAB).

QUALITE	NOM ET PRENOM Grade et Fonction	SPECIMEN DE SIGNATURE	COMMANDES DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT (Oui/Non)	ORDRES DE MISSIONS ET BONS DE TRANSPORTS AFFÉRENTS (Oui/Non)	LIMITE EVENTUELLE (à préciser si inférieur à 135 000 € HT)
Responsable de l'unité	Yannick CHAMPION, DR Directeur		OUI	OUI	
Mandataire éventuel	Pascale ESTEOULE, IE Responsable Administrative		OUI	OUI	
Mandataire éventuel	Claire THOMASSON, TC Responsable Administrative adjointe		OUI	OUI	15000 euros
Mandataire éventuel	Christophe MARTIN, DR		OUI	OUI	3000 euros
Mandataire éventuel	Annie GAGNOUD, DR		OUI	OUI	3000 euros

Date : 04/01/2018

Document original à retourner au Délégué régional CNRS - Alpes - 25, rue des Martyrs - BP 166 - 38042 Grenoble Cedex 9

Dossier suivi par : Isabelle CIEREN - Tél. : 04 76 88 11 67 - Fax : 04 76 88 11 61 - E-mail : isabelle.cieren@dr1.cnrs.fr